

Renforcer les régions touristiques suisses

Berne, le 18 février 2015
Communiqué de presse

Renforcer les régions touristiques suisses

Le PLR soutient l'adaptation du droit du travail

Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui une adaptation du droit du travail. Les centres commerciaux situés dans des régions touristiques peuvent désormais employés toute l'année les salariés le dimanche. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est satisfait de ce renfort apporté au tourisme suisse. La Suisse gagne en attractivité pour les visiteurs étrangers. L'élan de cette importante libéralisation est issu de la motion « [Renforcer le tourisme suisse en adaptant l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail à ses besoins](#) » déposée par le conseiller aux Etats PLR, Fabio Abate.

Le shopping est l'une des quatre raisons centrales d'un voyage en Suisse. Cet argument est particulièrement valable pour les touristes issus des pays Bric (Brésil, Russie, Inde et Chine) et le monde arabe, qui représentent les principaux marchés de croissance pour le tourisme suisse. La suppression du taux plancher renforce encore plus la nécessité de rendre la Suisse aussi attractive que possible en tant que destination de vacances.

Répondre aux besoins des touristes

Les touristes qui passent leurs vacances en Suisse veulent faire du shopping. Afin de pouvoir répondre aux besoins des touristes, une libéralisation étendue est nécessaire. Il est donc important de renforcer les régions touristiques en flexibilisant de manière générale les horaires d'ouverture des magasins.

Renforcer les régions frontalières et les lieux touristiques

Les centres commerciaux dans les régions touristiques retirent une partie importante du chiffre d'affaire grâce aux clients étrangers. Le PLR soutient la possibilité de pouvoir ouvrir le dimanche les centres commerciaux dans des endroits touristiques, tout comme dans les régions frontalières, près des principaux axes autoroutiers ou encore dans les grandes gares.

La libéralisation renforce le commerce de détail en Suisse

Des heures d'ouvertures des magasins étendues, les achats du dimanche et un droit du travail flexible rendent le commerce de détail suisse attractif. Associé aux exigences légales en matière de compensation du temps de travail, à la protection de la santé et des temps de repos, cette libéralisation contribue à garantir les emplois dans le commerce de détail en Suisse.

Renforcer les régions touristiques suisses

Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

- › Fabio Abate, conseiller aux Etats, 079 214 63 81
 - › Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
 - › Andrea Caroni, conseiller national, 079 688 96 50
 - › Karin Keller-Sutter, conseillère aux Etats, 071 244 18 84
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-